

L'état de l'Europe

Autor(en): **Martin, William**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Neue Schweizer Rundschau**

Band (Jahr): - **(1930)**

Heft 9

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-760173>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'Etat de l'Europe

par William Martin

Les arbres empêchent de voir la forêt. Lorsque, chaque matin, on est placé devant une multitude d'événements qui se sont produits la veille, souvent contradictoires, d'importance très diverse et tous mis par les journaux sur le même plan, on est vraiment excusable d'avoir un peu de peine à distinguer les grandes lignes dans ce fatras, à découvrir la direction générale de l'évolution de notre temps. C'est à mettre un peu d'ordre dans ce chaos, à jeter quelque clarté dans ce fouillis que nous voulons appliquer ici notre effort.

*

Dans toute collectivité humaine, on retrouve, sous des noms ou des aspects différents, un parti de mouvement et un parti de résistance. En Europe, le parti du mouvement est représenté par les États mécontents, dont la plupart sont les vaincus de la Grande guerre, mais pas exclusivement. Ces États, que ne satisfont pas les frontières et l'équilibre résultant des traités de 1919, tendent de toutes leurs forces à remettre en question le *statu quo* actuel de l'Europe.

On rencontre dans ce groupe tout d'abord l'Allemagne, qui n'a certainement pas renoncé au Corridor, ni à la Haute-Silésie, ni même à Eupen et Malmedy, et qui n'a pas renoncé davantage à son rang de grande puissance ou, tout au moins, à son droit moral et juridique à une égalité absolue avec les autres États, droit qui se heurte aujourd'hui, entre autres, aux clauses de désarmement des traités.

A côté d'elle et dans des sentiments analogues se trouve la Hongrie, qui serait peut-être disposée à renoncer à la Croatie et aux autres acquisitions yougoslaves, mais qui trouve intolérables ses nouvelles frontières du côté de la Slovaquie et de la Roumanie; la Bulgarie, pour qui la Macédoine reste une blessure toujours ouverte, et dans une moindre mesure l'Autriche, qui proteste moins contre son statut territorial que contre son statut juridique et qui désire s'unir à l'Allemagne.

Les États vaincus de la Grande guerre ne sont pas seuls à être mécontents de ces résultats; il en est d'autres qui ne protestent pas moins: la Lituanie, dressée contre la Pologne, à cause de la perte de Vilno,

qu'elle considère comme son ancienne capitale, et, *last but not least*, l'Italie.

Il ne semble pas que l'Italie puisse être réellement mécontente des frontières que lui a données le traité de paix. Du côté du Tyrol, elle a obtenu beaucoup plus que son droit et incorporé, pour des raisons uniquement militaires, un groupe compact d'Allemands. Du côté de la Dalmatie, elle a sans doute dû faire quelques sacrifices, mais elle n'en a pas moins poussé ses frontières bien au delà de ses plus vastes espérances primitives et des revendications de ses hommes d'Etat eux-mêmes au moment de l'entrée en guerre de l'Italie. La protestation contre les frontières n'est donc ici qu'une apparence. C'est contre le nouvel équilibre de l'Europe que l'Italie proteste en réalité.

Ce pays se trouve dans une situation morale particulière. Arrivé après les autres au rang de grande puissance, il commence, à l'aide d'un régime qui a imposé au pays une stricte discipline politique et morale, à être conscient de sa force. La crise d'hégémonie que tous les autres grands pays européens ont déjà faite: l'Espagne, l'Angleterre, l'Autriche, la France, l'Allemagne, la Russie, etc., l'Italie la sent aujourd'hui dans ses veines. Mais il est trop tard pour faire en Europe de l'hégémonie. Le nouveau droit international qui interdit l'agression et sanctionne la violation des engagements pris, rend impossible l'exercice d'un pouvoir unique sur notre continent vieilli. Il en résulte que l'Italie sent bouillonner en elle des forces dont elle n'a pas l'emploi. Si l'on ajoute que, par une vieille habitude, certains journaux français traitent le peuple italien avec une certaine condescendance, et que la rivale la plus proche de l'Italie, la France, a accru au moment des traités de paix ses forces politiques dans une mesure plus grande que l'Italie elle-même, si, enfin, on ajoute que par l'erreur de ses hommes d'Etat, l'Italie a perdu une occasion unique d'acquérir des colonies, on comprend qu'il résulte de cette multiplicité de faits un état d'esprit que l'on ne peut caractériser mieux que par le mot de neurasthénie. Mais rien n'est plus dangereux que la neurasthénie du fort, et le peuple italien appartient aujourd'hui incontestablement à la catégorie des peuples forts.

C'est ce qui le pousse à se mettre à la tête des mécontents européens, à favoriser et même à susciter les tendances à la revision des traités, à remettre en question le statut territorial, dans lequel l'Italie ne trouve pas la satisfaction de toutes ses ambitions.

En face de ce parti du mouvement, se dresse le parti de la résistance,

c'est-à-dire des Etats satisfaits, à la tête desquels se trouve la France. On accuse parfois, bien à tort, la France d'impérialisme. Il se peut que certains éclats de voix de sa presse nationaliste donnent cette impression, mais au fond rien n'est plus éloigné des nécessités actuelles de la politique française que l'impérialisme, parce que l'impérialisme comporte le changement, et que la France ne cherche que le maintien.

Ce qui donne à la politique française une apparence de nervosité et même d'inquiétude, c'est que la France s'est trouvée, au lendemain des traités de paix, avec des forces matérielles très peu accrues et même considérablement diminuées, si l'on tient compte de ses pertes en hommes et en argent, obligée de jouer en Europe un rôle politique très supérieur à celui qui lui incombait jadis. Avant la guerre, la France faisait figure d'une grande puissance de second ordre. Elle est devenue soudain la grande puissance sur les épaules de laquelle repose tout l'ordre politique européen et qui se sent un peu faible pour un pareil rôle. Entre l'Allemagne, qui a chaque année 7 millions d'hommes en âge de porter les armes de plus qu'elle, et l'Italie, qui ne cesse d'afficher des revendications, la France se sent prise d'inquiétude et insiste, peut-être un peu plus qu'il ne serait psychologiquement opportun, sur le souci de sa sécurité. Elle a le sentiment que le jour où l'on commencera à reviser les traités, même dans une mesure minime, elle sera vite débordée, et c'est ce qui lui donne cette attitude d'intransigeance absolue qu'on lui reproche parfois.

Si la France n'avait à maintenir que le *statu quo* territorial de l'Europe occidentale, sa tâche serait relativement aisée. Les Allemands ont pris l'engagement formel de ne pas chercher à modifier par la force cet état de choses et l'on peut admettre qu'ils ont véritablement renoncé, au fond de leur cœur à l'Alsace-Lorraine. Malheureusement, la France se trouve, par la force des choses, garante aussi du statut territorial de l'Europe orientale, qui est infiniment moins assuré.

La grande erreur des négociateurs des traités de paix a été de vouloir à tout prix maintenir le système ancien du contre-poids, c'est-à-dire d'enserrer l'Allemagne entre deux grandes puissances. La Russie disparaissant, ce point de vue politique les a amenés à créer dans le dos de l'Allemagne une autre grande puissance, la Pologne, à laquelle ils ont donné un peu plus de territoires qu'il n'eût été prudent et légitime. La Pologne se trouve ainsi chargée à la fois d'irrédentismes multiples à l'intérieur et de convoitises multiples au-dehors, et au lieu d'être,

dans l'Europe d'aujourd'hui, un élément positif de stabilité, elle est, bien malgré elle, un élément de troubles et d'incertitude.

Grâce au jeu des alliances, la France se trouve ainsi garante non seulement de son propre statut territorial, mais de celui de la Pologne, alliée à la Roumanie, laquelle est alliée aux autres Etats de la Petite-Entente. La France doit garantir le Corridor, Vilno, la Bessarabie et l'ensemble des frontières hongroises, ainsi que la Macédoine et la Dalmatie aux Yougoslaves. C'est une tâche surhumaine et devant laquelle les Français ont bien le droit de se sentir inquiets.

Ces deux groupes ne comprennent pas tous les Etats européens. Il en est un certain nombre, neutres par nature et par intérêt et à la tête desquels on a le droit de placer l'Angleterre. Si l'on voulait adopter ici une terminologie parlementaire, on dirait qu'entre la droite, représentée par la France et ses amis, et la gauche, représentée par l'Allemagne, l'Italie et leurs clients, les neutres se placent au centre et qu'à l'extrême-gauche, on voit apparaître une surenchère communiste sous la forme de la Russie soviétique.

Toutefois, au point de vue purement politique, il n'est pas nécessaire d'insister beaucoup sur la situation de la Russie, car cet Etat, bien que profondément mécontent du statut actuel, n'a pas la possibilité directe et peut-être pas le véritable désir de le modifier. Les Soviets disposent d'une armée excellente pour l'usage intérieur, sur laquelle repose tout le pouvoir de Staline, mais qui ne serait pas utilisable dans une guerre générale. Les Soviets ne peuvent pas courir le risque de mobiliser leur population, c'est-à-dire de distribuer des fusils aux paysans, car ils savent bien que c'est contre eux que ces fusils partiraient.

D'ailleurs les Soviets ont introduit dans tous les domaines de la vie publique des méthodes nouvelles: à la guerre ancienne de nation à nation, ils ont substitué aujourd'hui une guerre plus sournoise de classe à classe. Ce n'est pas sous la forme d'invasions, mais en fomentant des révolutions chez leurs ennemis qu'ils entendent les combattre. Nous insisterons sur ce point un peu plus loin.

Si l'on se bornait à cet exposé de la situation européenne, sans rien y ajouter, on en donnerait sans doute une vue pessimiste. Comme jadis et peut-être plus profondément encore, les Etats d'Europe se trouvent divisés, dressés les uns contre les autres, à la veille peut-être de se combattre. Mais ce tableau serait tout à fait incomplet si l'on n'y ajoutait les éléments de résistance qui n'existaient pas jadis et qui

rendent aujourd'hui une guerre sinon impossible, au moins très improbable.

L'existence de la Société des Nations permet de faire face à une situation dangereuse par des moyens beaucoup plus efficaces que les anciennes conférences d'ambassadeurs. Elle crée un mécanisme qui est à la disposition des Etats désintéressés pour intervenir rapidement et efficacement dans un conflit naissant et elle donne à l'opinion publique des moyens d'information et d'action qu'elle n'avait pas en 1914. Mais ce n'est pas tout. Le Pacte de la Société des Nations menace un Etat agresseur d'une coalition universelle. Etant donné qu'aucun pays européen n'est assez fort politiquement et économiquement pour se battre contre tous les autres, cette menace est suffisante pour rendre pratiquement impossible une agression déterminée, dont la seule constatation suffirait à réduire à rien le crédit de l'Etat qui s'en serait rendu coupable.

Il est oiseux de se demander si les règles du Pacte joueraient en pratique, car leur seule existence suffit à rendre improbable l'éventualité d'une agression. Nous ne disons pas que dans d'autres parties du monde, où les frontières sont beaucoup moins bien tracées et bien gardées, où le statut juridique de certains territoires, comme la Mandchourie, par exemple, n'est pas clairement déterminé, des cas ne pourraient pas se produire dans lesquels il serait impossible de reconnaître l'agresseur. Mais en Europe, on a peine à imaginer une situation dans laquelle l'opinion publique, aujourd'hui pénétrée de la nouvelle éthique internationale, ne pourrait pas se prononcer clairement contre un Etat agresseur. La guerre de 1914-1918 a montré qu'il est impossible à l'Etat, même le plus fortement armé, matériellement et moralement d'être victorieux contre une opinion quasi-unanime.

Ces considérations et beaucoup d'autres, sur lesquelles nous ne pouvons pas insister ici, nous permettent de penser qu'une guerre entre deux Etats dans les formes anciennes du type, par exemple, de la guerre de 1870, est difficilement concevable: le fait seul qu'on sait à l'avance que tout conflit armé se généraliserait, est une digue puissante contre les ambitions des Etats mécontents.

Cela ne signifie pas que le *statu quo* actuel doit durer éternellement. Tous les gens qui ont un peu le sens de la philosophie de l'histoire, savent que cela est impossible. Mais, en renonçant à reviser par la force le système politique actuel de l'Europe, sans renoncer à le modifier par des voies légales, l'Allemagne a montré une grande sagesse et donné

un exemple. La guerre aujourd'hui n'est plus possible, mais que le droit international doit se développer assez pour substituer à la guerre des moyens efficaces de règlement des conflits et de réadaptation des situations.

*

Si du domaine politique nous passons au domaine économique, l'Europe nous offre un tableau entièrement différent. Les lignes de démarcation entre les groupes d'Etats ne sont plus les mêmes; elles sont partiellement contradictoires, et c'est là un élément de plus de croire qu'une guerre est impossible, car les intérêts sont ici en opposition avec les sentiments.

Pour comprendre quelque chose à la situation économique de l'Europe, il faut garder présente à l'esprit la distinction établie par M. Francis Delaisi dans son dernier livre: *Les deux Europes*, entre ce qu'il appelle l'Europe A et l'Europe B. L'Europe A est industrialisée; l'Europe B est demeurée presque purement agricole. Ce serait là une situation relativement favorable, puisque le continent posséderait ainsi des économies complémentaires, si l'Europe A ne tenait pas, pour des raisons sociales et politiques, à conserver artificiellement sa classe paysanne, ce qui l'amène à se défendre, par des droits de douane, contre l'importation des produits agricoles de l'Europe B. Inversement, celle-ci se croit obligée, pour des raisons principalement militaires, de développer son industrie. Si la sécurité politique régnait en Europe, les Etats industriels pourraient plus facilement renoncer à produire des céréales, et les Etats agricoles à se suffire dans le domaine industriel. Mais quelles que soient leurs raisons, le fait est que tous les Etats se croient obligés de se défendre les uns contre les autres par des droits de douane élevés et que tous développent précisément celles de leurs productions les moins économiques. Cette situation n'est pas seulement une absurdité théorique, elle a pour effet de diviser l'Europe profondément en deux groupes hostiles, et c'est ainsi qu'on voit la Hongrie, politiquement adversaire de la Roumanie et de la Yougoslavie, avoir comme Etat agricole exactement les mêmes intérêts économiques; il en va de même, dans le camp industriel de la France, de l'Allemagne ou de la Belgique.

La situation économique de l'Europe, déjà mauvaise par elle-même en raison de la déperdition de forces qui résulte d'une mauvaise politique douanière, est encore aggravée par deux dangers extérieurs: l'un provient des Etats-Unis et l'autre de la Russie.

Le plus apparent, à l'heure actuelle, est le danger américain. Les Etats-Unis, qui ont fermé hermétiquement leurs frontières à l'importation des produits européens et à l'immigration européenne, ce qui a pour l'Europe une double conséquence: le chômage d'une part et l'impossibilité de faire face à ses engagements de l'autre. En face de cette politique ultra-protectionniste des Etats-Unis, l'Europe a essayé de s'unir par des mesures que l'on peut comparer au concordat de rétorsion, adopté par certains cantons suisses sous la Restauration contre la politique douanière de la France. Mais de même que les intérêts économiques des cantons suisses les ont empêchés alors d'agir utilement en commun, de même l'Europe n'a pas pu jusqu'ici se mettre d'accord en vue d'une politique cohérente vis-à-vis des Etats-Unis.

Le danger que représentent les Soviets est à l'heure actuelle moins clairement reconnu, ce qui ne l'empêche pas d'être beaucoup plus considérable. La Russie, bien que ruinée économiquement par le système communiste, n'en est pas moins en mesure d'exporter certaines marchandises. Un régime qui n'est plus dirigé vers la satisfaction des besoins du peuple et qui ne recule pas devant des exportations massives de produits nécessaires à la vie et dont la nation manque, a des possibilités illimitées. Le régime bolchéviste est dans cette situation et, de plus, il ne tient aucun compte, dans l'établissement de ses prix de vente, des prix de revient. S'il agissait comme tout commerçant avisé, il n'y aurait pas d'exportations de Russie, car les prix de revient sont, dans la plupart des cas, très supérieurs à ceux des autres pays. Mais il importe peu au gouvernement soviétique, car le prix de revient s'établit en monnaie intérieure et le prix de vente en devises extérieures. Ce sont celles-ci seules qui l'intéressent. Pour se les procurer, il est prêt à vendre à n'importe quel prix n'importe quels produits. Avec ces devises, il achète des machines industrielles et agricoles qui contribuent au développement du plan quinquénal et lui permettront un jour d'intensifier ses exportations.

Cette politique poursuit un autre but encore. En vendant au-dessous des prix du marché mondial, les bolchévistes ne se procurent pas seulement, à coup sûr des devises, ils désorganisent l'économie des autres Etats, y provoquent le chômage et le mécontentement, générateurs de révolutions, de sorte que la politique économique des Soviets n'a pas un but purement économique. Elle a avant tout un but social et politique. C'est là ce qui la rend extrêmement dangereuse. Il est à craindre que cette année, en raison d'une récolte favorable, les Soviets ne soient en

mesure d'étendre aux céréales le dumping qu'ils pratiquent déjà sur une large échelle pour les bois, par exemple. Et comme le marché des céréales européennes est déjà, dans un état très précaire, leurs exportations massives risquent de provoquer de véritables catastrophes.

Il serait normal que contre un danger qui la menace tout entière l'Europe fit un grand effort d'organisation et d'union. C'est très certainement l'une des préoccupations qui ont inspiré la proposition de M. Briand. Malheureusement, aussi longtemps que les Etats conçoivent leurs intérêts économiques sur une base purement nationale, toute action cohérente de ce genre est impossible. Ce qui frappe le plus lorsqu'on parcourt l'Europe, ce n'est pas le sentiment d'hostilité qui divise les peuples, c'est le fait qu'aucun n'est capable, même dans son élite, de concevoir ses intérêts économiques en harmonie avec ceux des autres pays. L'expression de *Nationalökonomie*, dont on qualifie en Allemagne ce que nous appelons l'économie politique, est à cet égard caractéristique. Aucun pays n'est parvenu encore à franchir cette étape et à reconnaître que ses intérêts ne sont pas nécessairement opposés à ceux des autres Etats, mais leur sont souvent complémentaires.

C'est ce que l'on voit à nouveau dans l'action de l'Europe vis-à-vis des Soviets. Tout le monde est prêt à leur vendre et la plupart des pays sont également prêts à leur acheter dès l'instant qu'ils vendent bon marché. Le nouvel accord italo-russe est basé sur l'idée qu'en se procurant des matières premières à bon compte et en vendant probablement fort cher ses produits industriels, l'Italie fait une double bonne affaire, qui la mettra dans une situation favorable à l'égard de ses concurrents sur le marché international: raisonnement parfaitement juste s'il s'applique à un seul pays et si l'on reste dans une situation de concurrence intégrale. Mais ce même raisonnement a quelque chose de criminel si l'on conçoit que l'Europe forme un tout et qu'en facilitant l'économie des Soviets, laquelle est tout entière dirigée vers la révolution sociale dans les autres pays, l'Italie scie la branche sur laquelle elle est assise.

C'est pourquoi dans la situation actuelle, les efforts de la Société des Nations en vue d'une action économique concertée ont une importance considérable aussi bien politique qu'économique. On sait que ces efforts n'ont pas été couronnés jusqu'ici de succès, parce que les Etats ne conçoivent leurs intérêts qu'individuellement et que l'insécurité politique régnant en Europe rend impossible une véritable coopération économique des Etats agricoles et des Etats industriels. C'est pour

cette raison que les progrès politiques doivent marcher de pair avec les progrès économiques, et nous rejoignons ici l'idée de M. Briand lorsqu'il a proposé la création des Etats-Unis d'Europe.

*

On a lu les réponses des Etats européens à M. Briand. Elles sont conformes dans les grandes lignes à l'image que nous venons de donner de l'Europe. Politiquement, les Etats ont des préoccupations particulières. La réponse de l'Allemagne ou de l'Italie n'est évidemment pas identique, dans son esprit, à celle de la Tschécoslovaquie ou du Danemark. Mais on retrouve dans toutes les réponses un certain nombre de préoccupations communes, qui sont inspirées par la situation générale de l'Europe. La plupart des Etats saluent l'initiative de M. Briand dans le domaine économique; mais aucun Etat ne veut substituer une organisation politique nouvelle à l'organisation existante de la Société des Nations, qui donne satisfaction à tout le monde. Enfin, tous les Etats ont déclaré que l'union européenne n'aurait pas de valeur si l'Angleterre n'en faisait pas partie. La réponse de la Suisse est sur ce point en harmonie complète avec celle des autres pays.

La vérité est qu'aucun pays ne veut se soustraire à l'évidence des préoccupations qui ont inspiré M. Briand. Le danger américain d'une part et soviétique de l'autre dans le domaine économique est évident. Pour pouvoir parer à ce danger, il faut améliorer la situation politique de l'Europe. On se divise quant aux moyens. M. Briand croit que l'union politique et l'harmonie économique seraient plus faciles à trouver dans le cadre limité de l'Europe que sur le plan universel de la Société des Nations. La plupart des Etats semblent sceptiques à cet égard. En effet, toutes les difficultés politiques auxquelles la Société des Nations se heurte, sont de nature européenne et se retrouveront telles qu'elles dans le cadre européen que veut forger M. Briand. Les difficultés économiques qui consistent dans l'opposition des Etats agricoles et des Etats industriels sont également de nature européenne de sorte que, tout en approuvant le but poursuivi par le mémorandum français, on ne peut s'empêcher d'être sceptiques sur les possibilités qui s'offriraient de résoudre aisément, au sein de l'Europe, des problèmes qui se sont déjà révélés insolubles.

Est-ce à dire qu'il ne faut rien faire et qu'on ne fera rien? Les difficultés à vaincre sont considérables et l'œuvre n'est certainement pas sur le point d'aboutir. Mais il est probable que nous allons au-devant de difficultés économiques croissantes. On ne voit pas bien comment

les Etats européens pourraient résoudre par les méthodes qu'ils ont employées jusqu'ici le problème angoissant du chômage, qui va en s'aggravant. Selon toutes probabilités, l'Angleterre va passer à son tour au protectionnisme. Le résultat sera de ruiner radicalement l'économie de toute une série de pays européens, notamment dans le Nord de l'Europe, qui est basée sur la libre importation des produits en Angleterre. La situation deviendra ainsi non pas meilleure, mais de plus en plus mauvaise et c'est, il faut le craindre, de l'excès du mal que sortira le bien.

Il a fallu une vingtaine d'années pour que les cantons suisses, après avoir repoussé le Concordat de rétorsion, en arrivent à pratiquer une politique économique intégralement unifiée. Il est vraisemblable que l'Europe suivra le même chemin. Mais au milieu de quels obstacles et peut-être de quelles catastrophes, c'est ce qu'il ne nous appartient pas de prédire.